



**ACADÉMIE
D'AMIENS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Aisne

Conseil Départemental de l'Éducation Nationale de l'Aisne

-

09 novembre 2023



**ACADÉMIE
D'AMIENS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Aisne

- 1. BILAN DE RENTREE DANS LE 1^{ER} DEGRE**
- 2. BILAN DE RENTREE DANS LE 2ND DEGRE**
- 3. RESULTATS AUX EXAMENS**
- 4. RYTHMES SCOLAIRES : HORAIRES DES ECOLES**
- 5. POLITIQUES EDUCATIVES**



**ACADÉMIE
D'AMIENS**

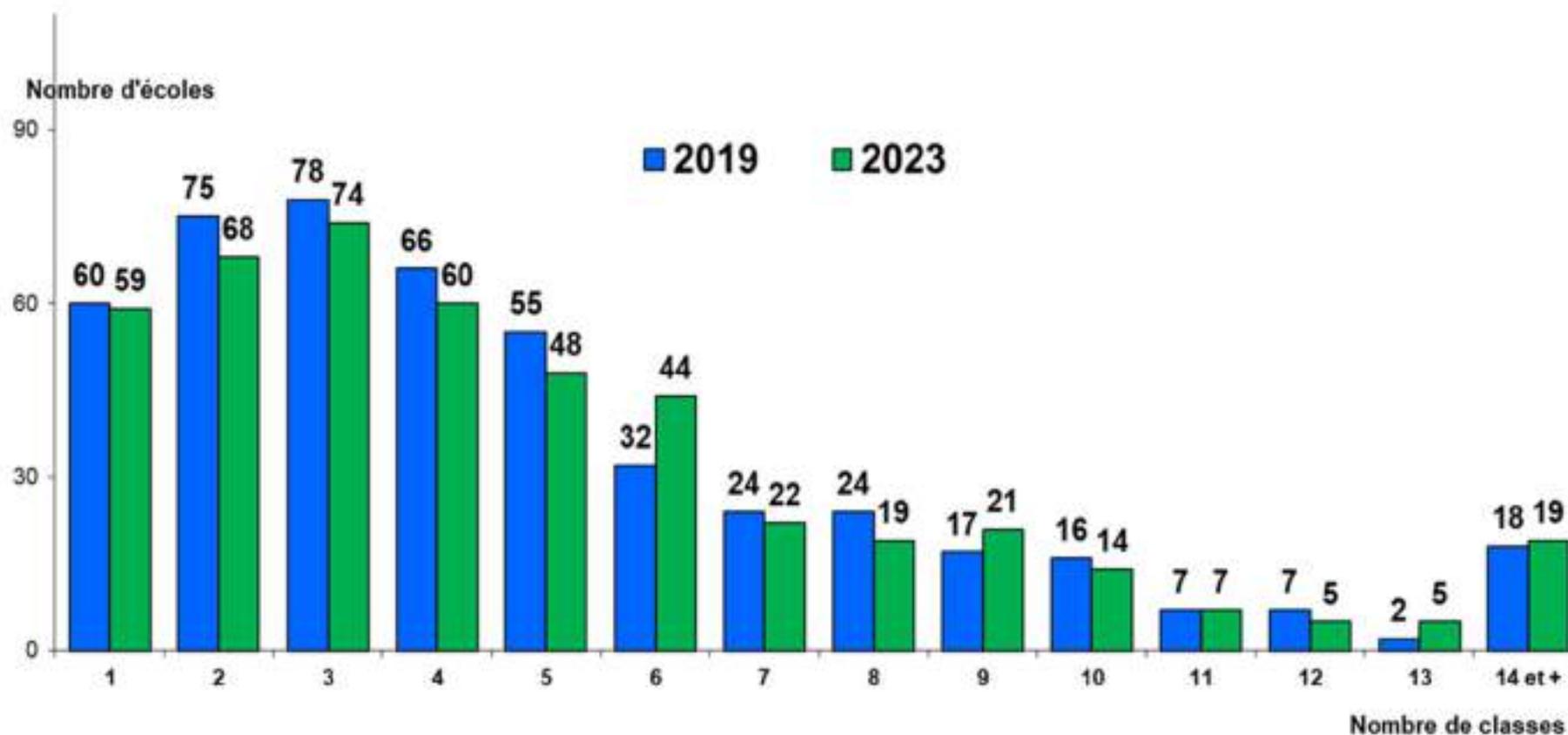
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Aisne

BILAN DE RENTREE DANS LE 1ER DEGRE

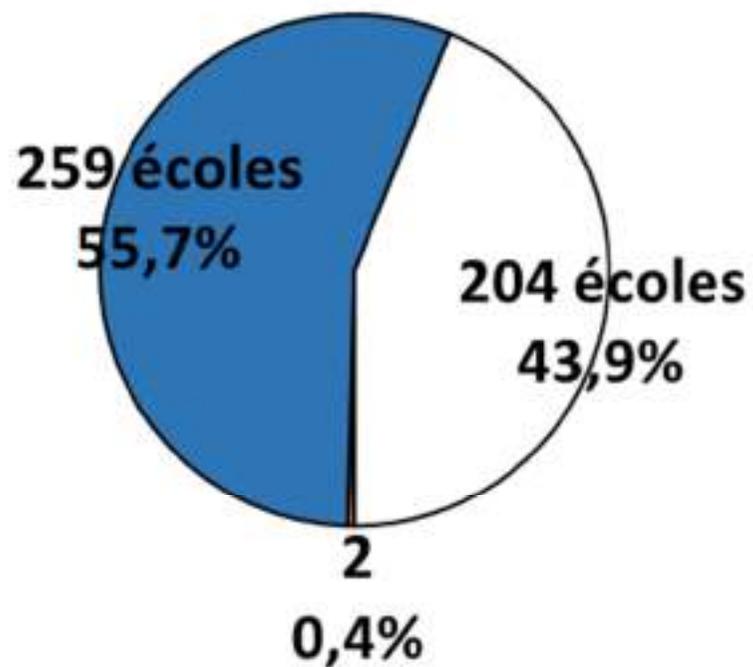
EVOLUTION DE L'OFFRE SCOLAIRE

Evolution du nombre d'écoles selon leur nombre de classes de 2019 et 2023

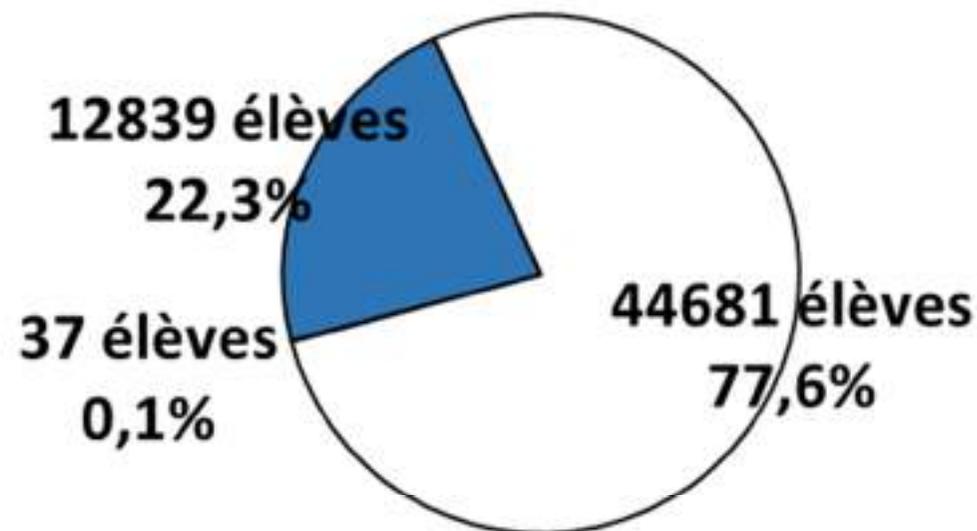


Part des écoles de 1 à 4 classes

Ecoles de 1 à 4 classes



Elèves dans les écoles de 1 à 4 classes



■ Classe unique ■ 1 à 4 classes □ 5 classes et +



**ACADÉMIE
D'AMIENS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

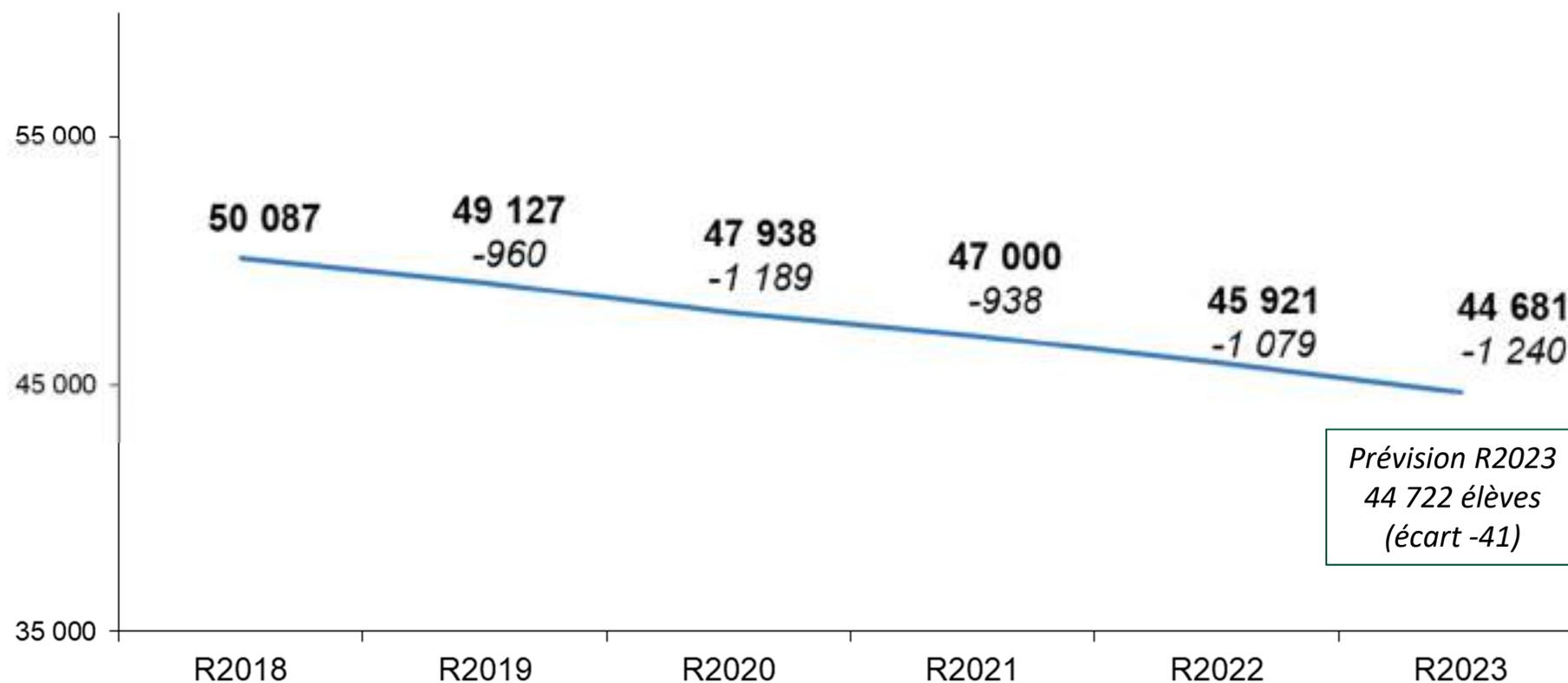
Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Aisne

LES EFFECTIFS DANS LES ECOLES

CONSTAT AU 14/09/2023

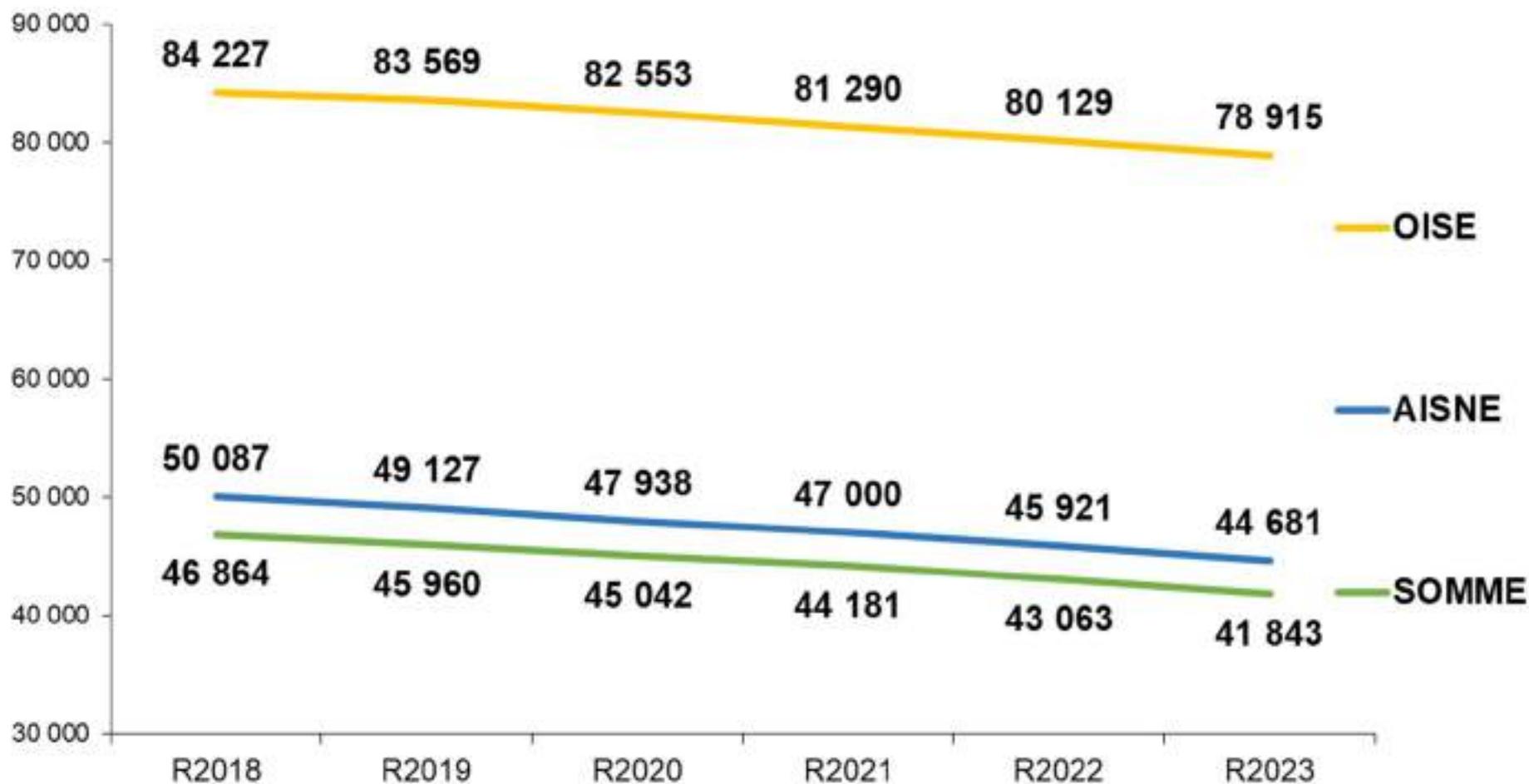
Evolution des effectifs dans les écoles publiques

Nombre d'élèves

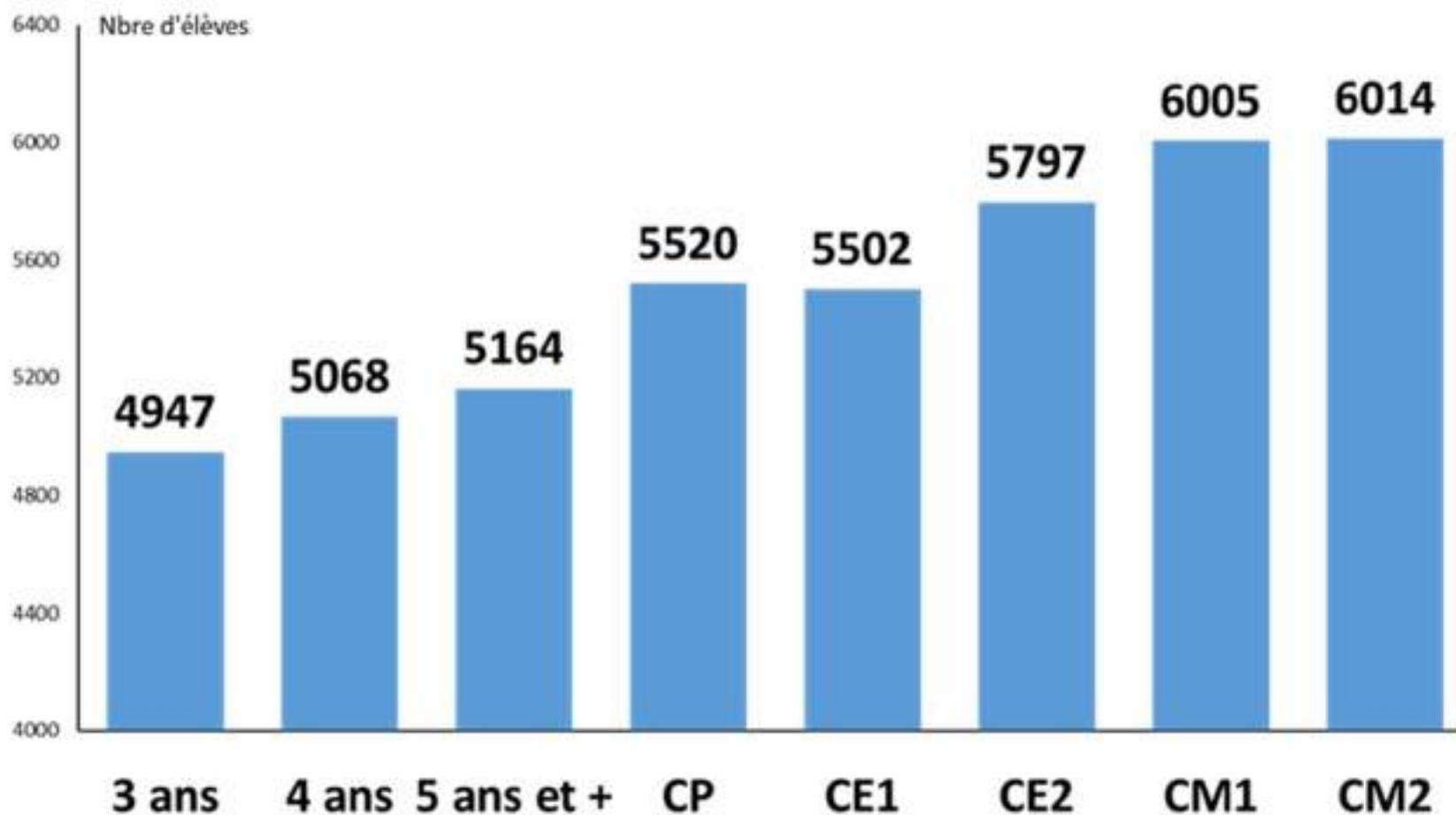


Evolution des effectifs dans les écoles publiques

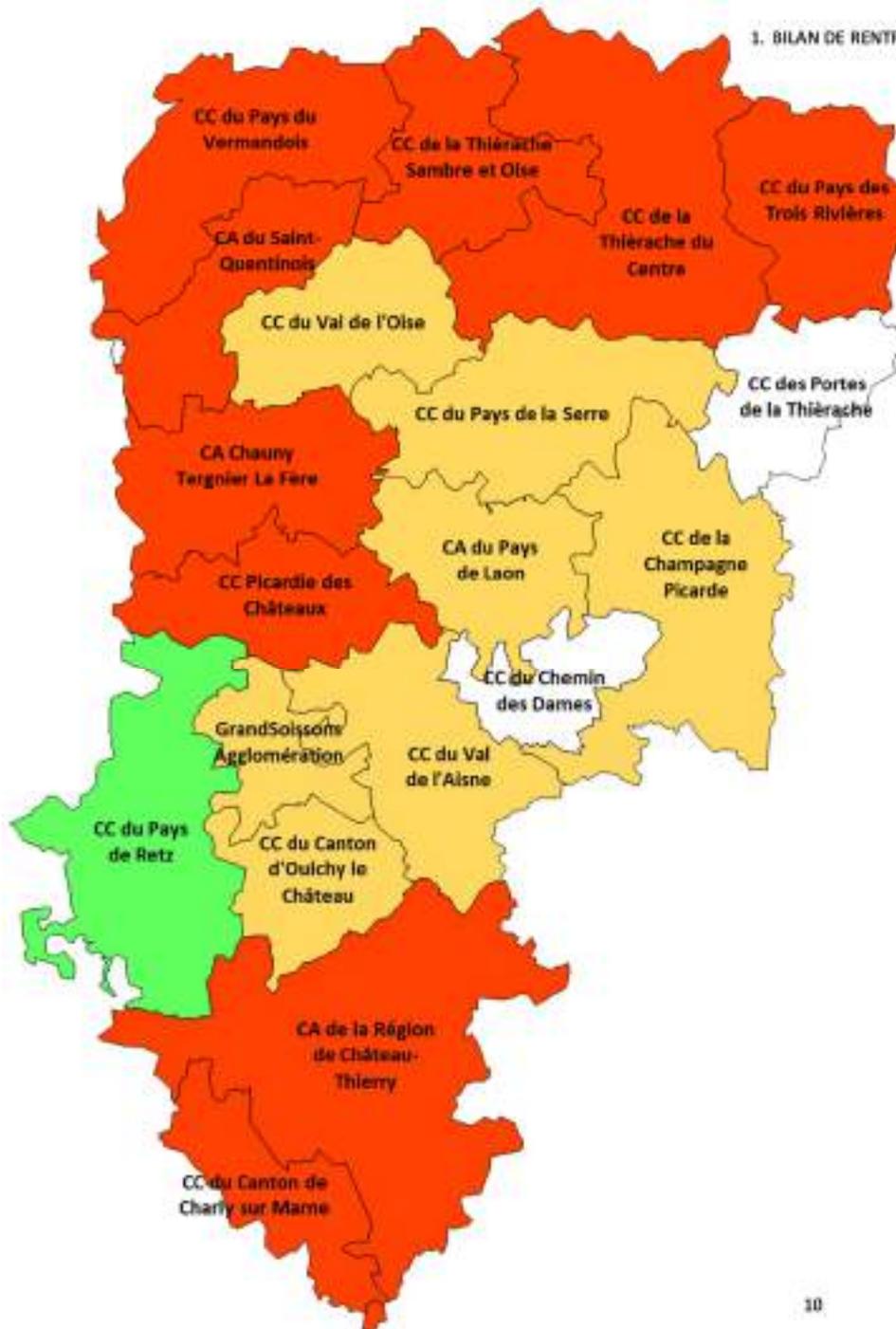
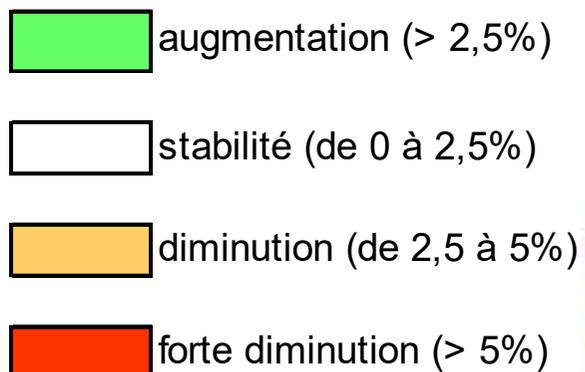
Nombre d'élèves



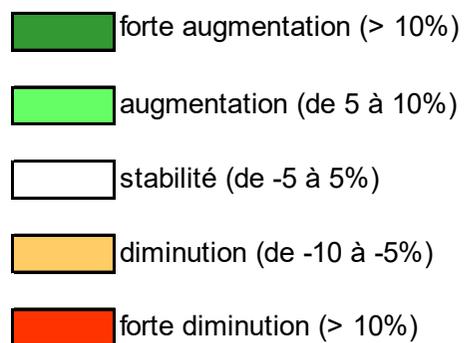
Répartition des effectifs (hors 2 ans)



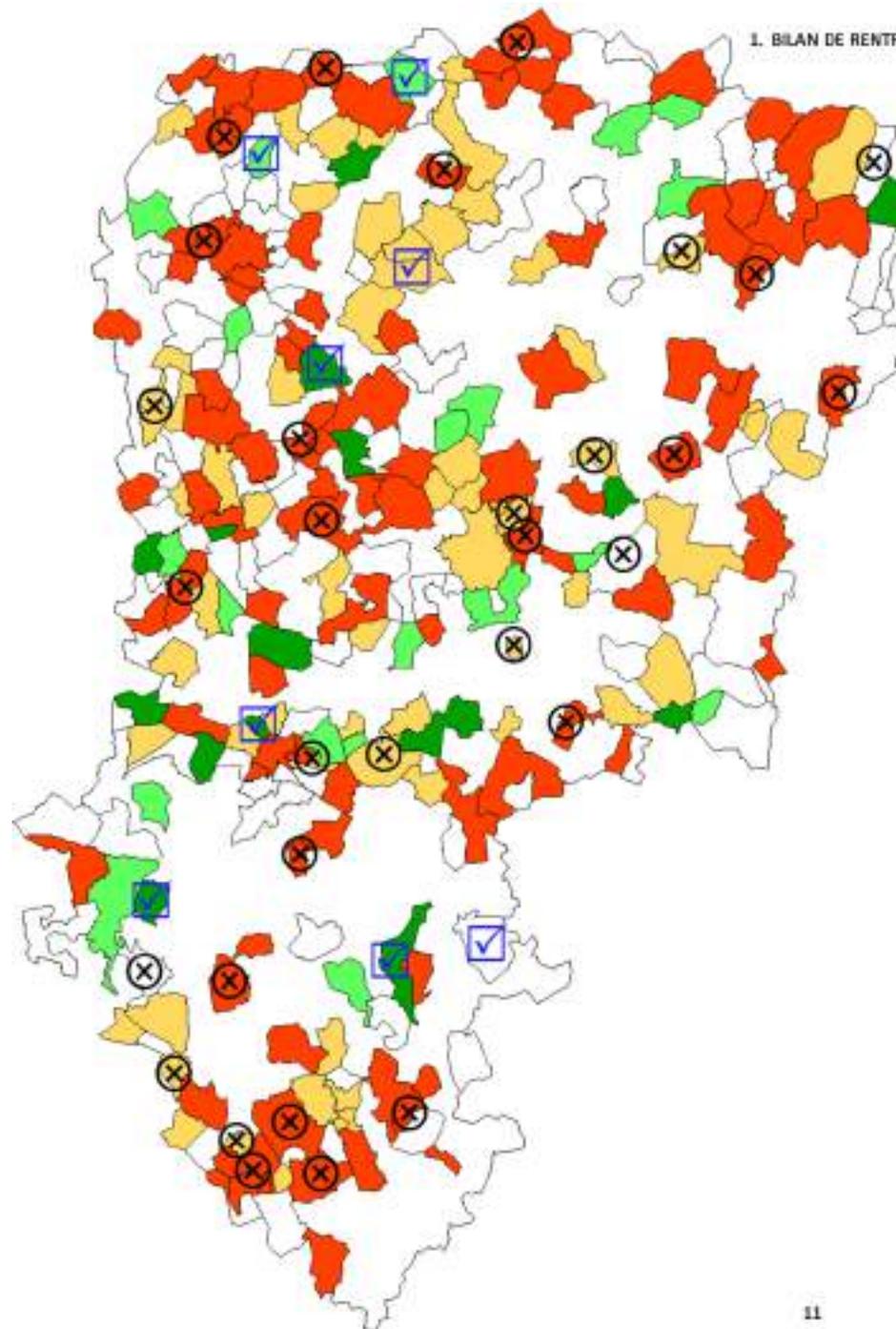
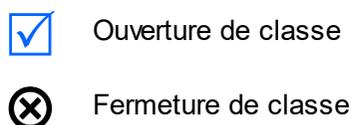
Evolution des effectifs de 2021 à 2023 par communauté de communes



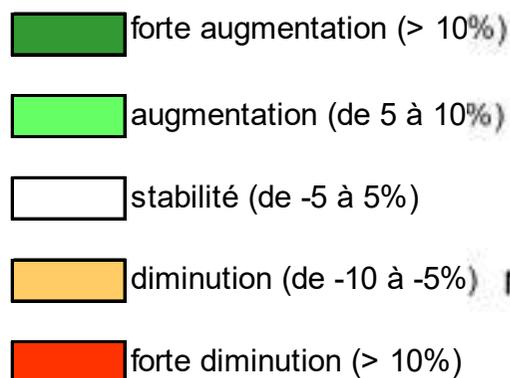
Evolution des effectifs de 2021 à 2023 par commune/RPI



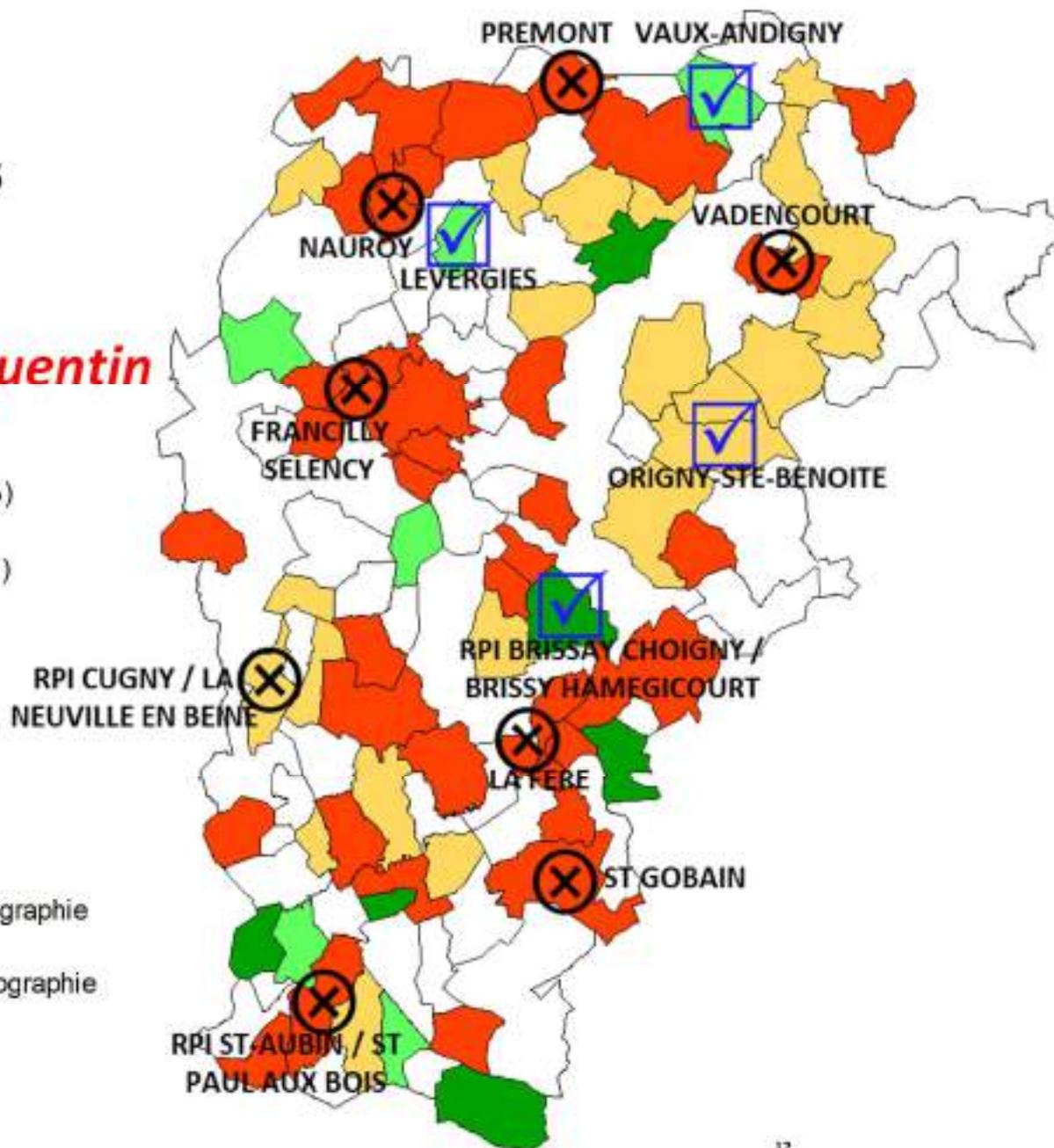
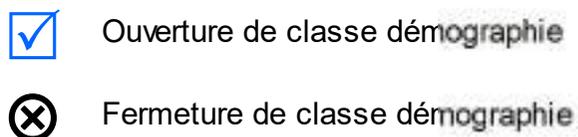
communes < 5 000 habitants



Evolution des effectifs de 2021 à 2023 par commune/RPI *BASSIN Chauny / St-Quentin*

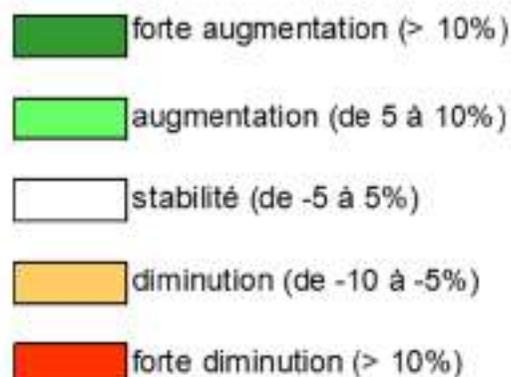


communes < 5 000 habitants



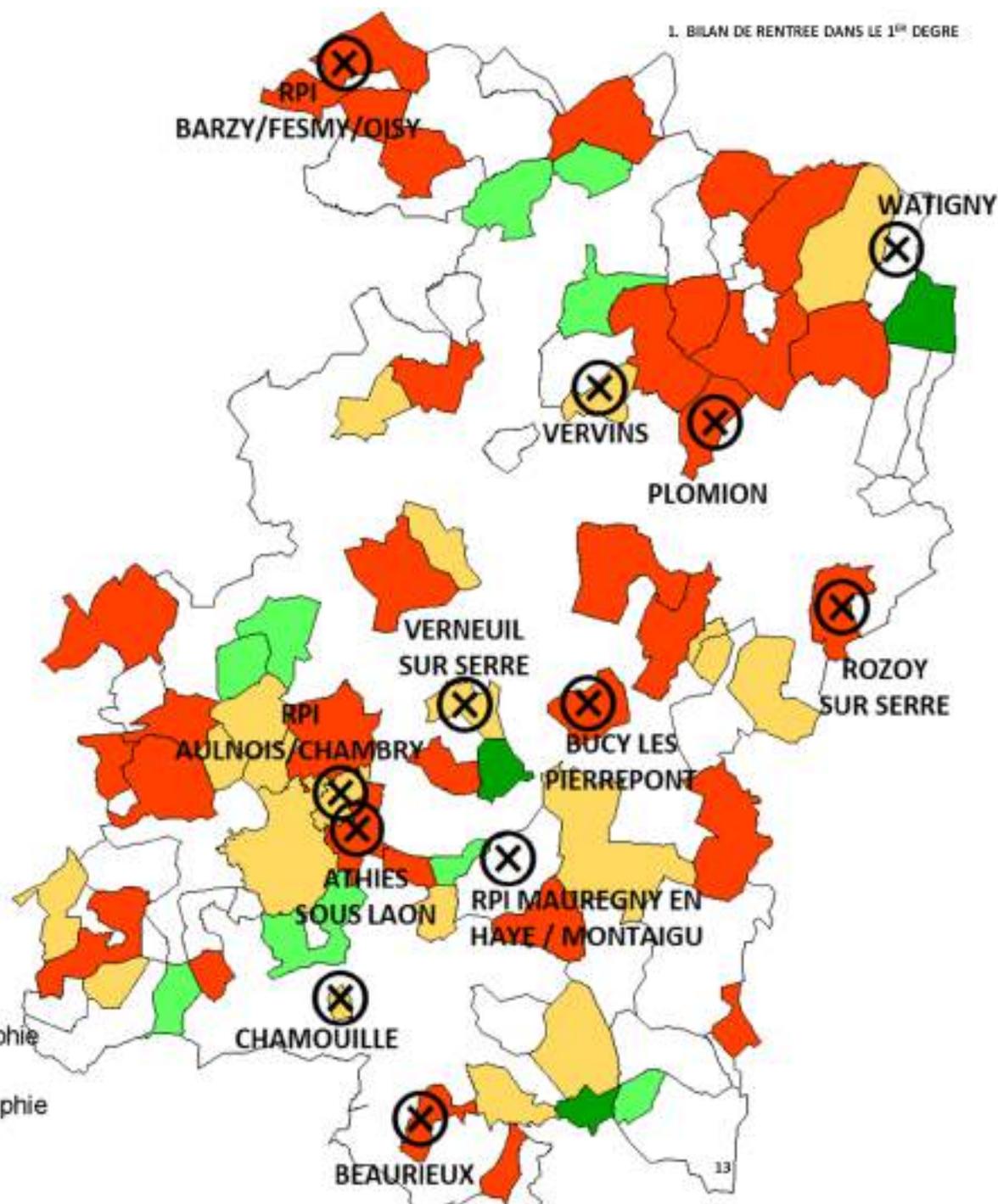
Evolution des effectifs de 2021 à 2023 par commune/RPI

BASSIN Laon / Hirson

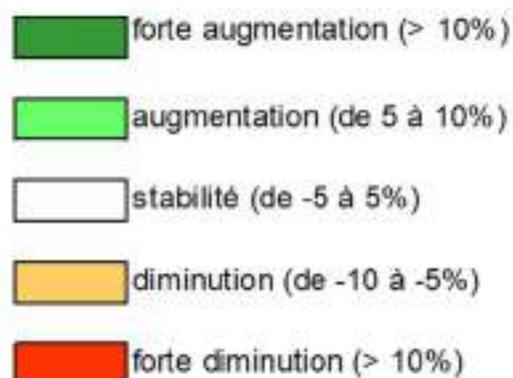


communes < 5 000 habitants

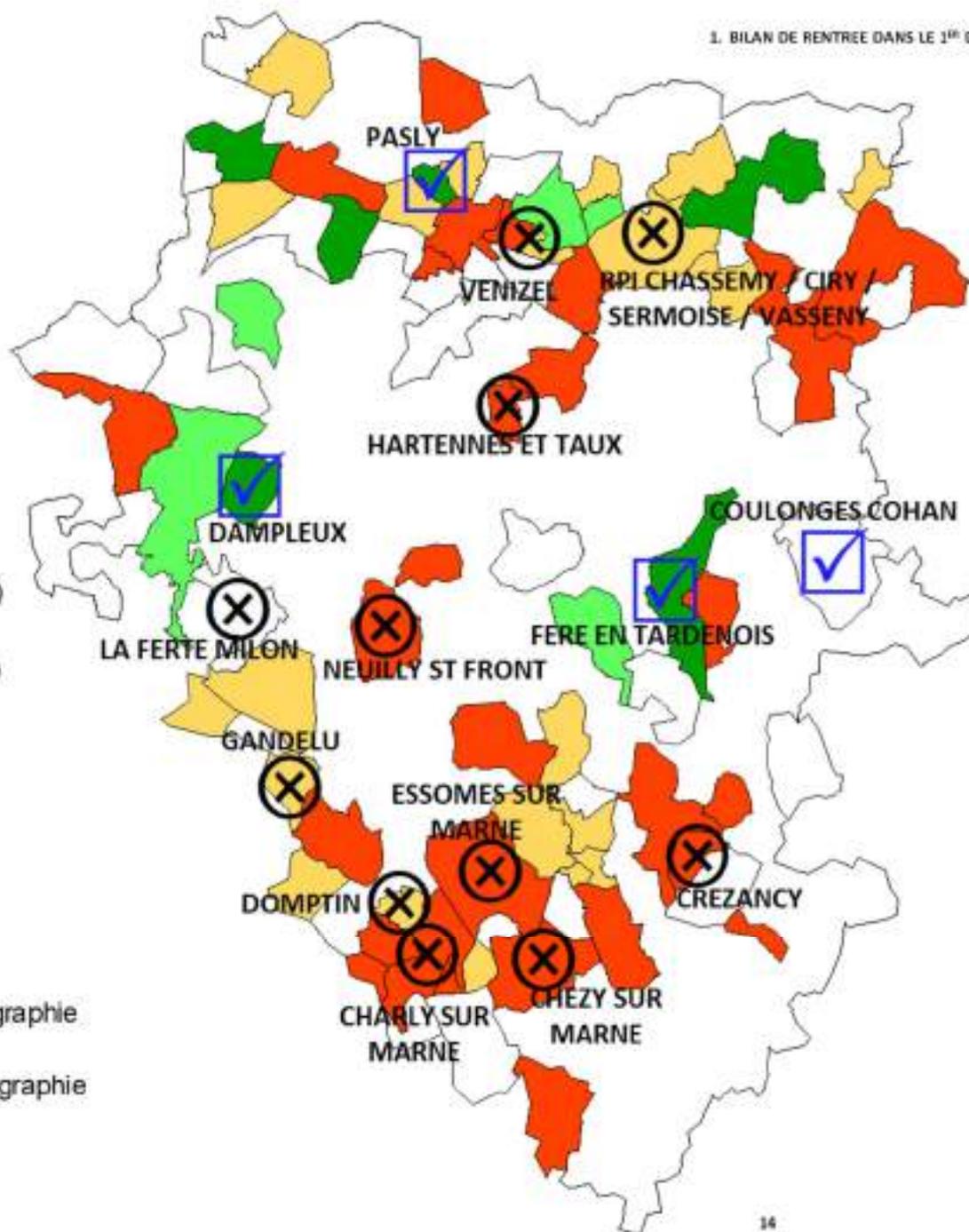
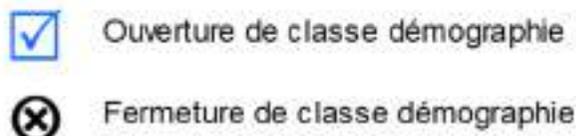
- Ouverture de classe démographique
- Fermeture de classe démographique



Evolution des effectifs de 2021 à 2023 par commune/RPI *BASSIN Sud Aisne*



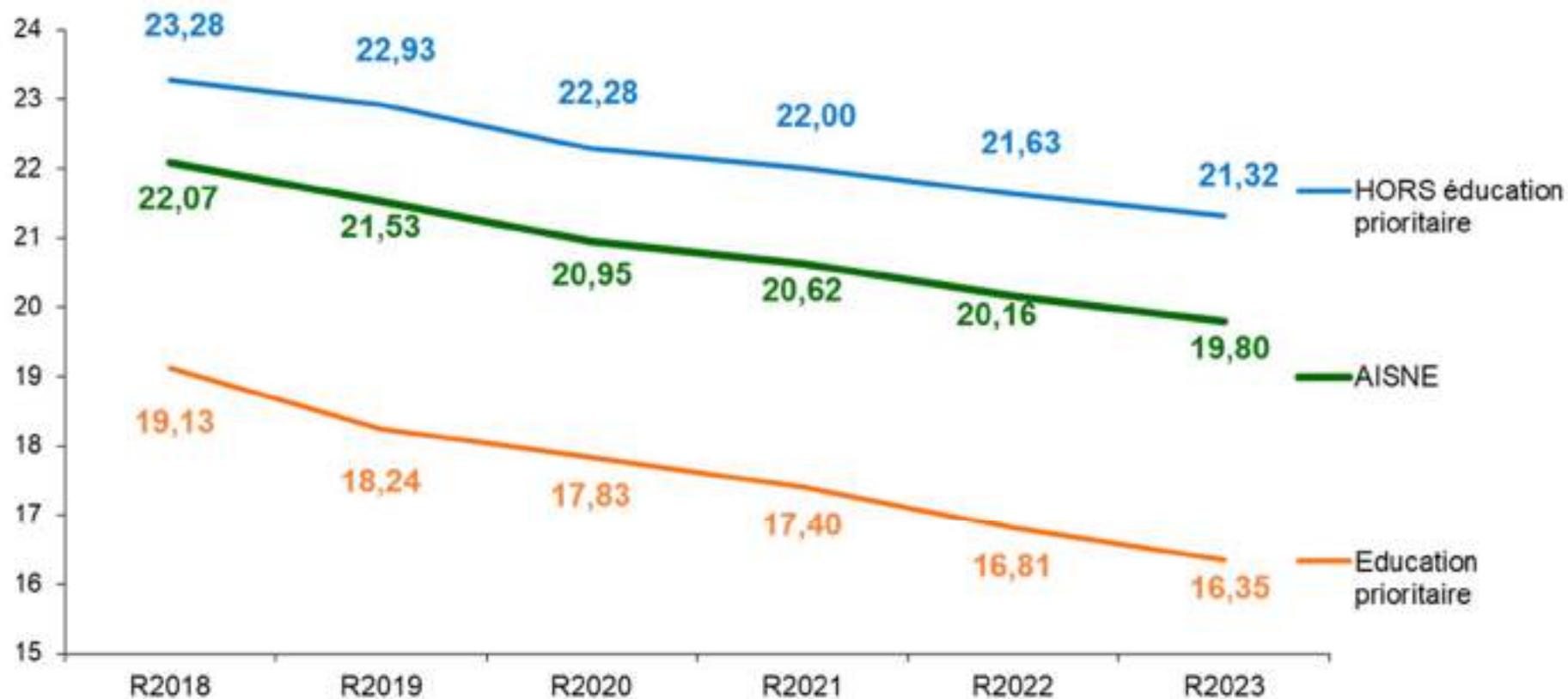
communes < 5 000 habitants



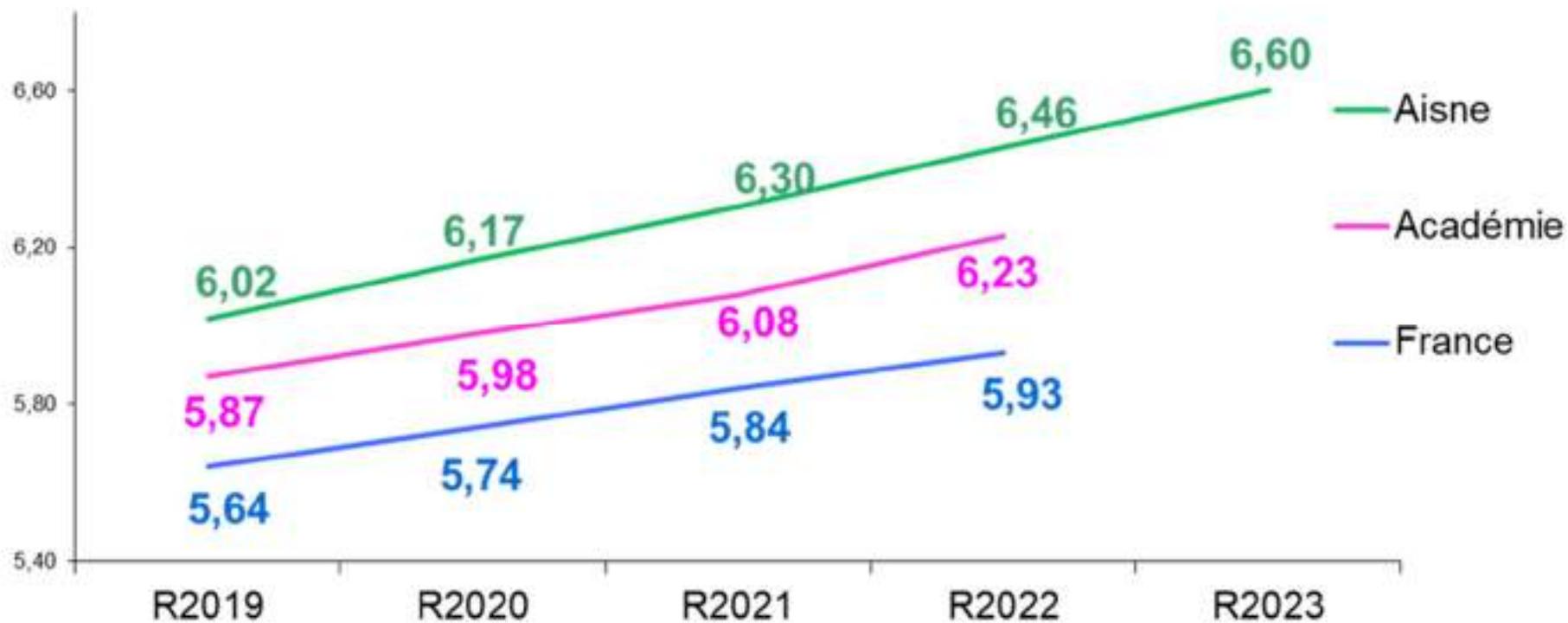
Nombre d'élèves par classe (E/C)



Nombre d'élèves par classe (E/C)

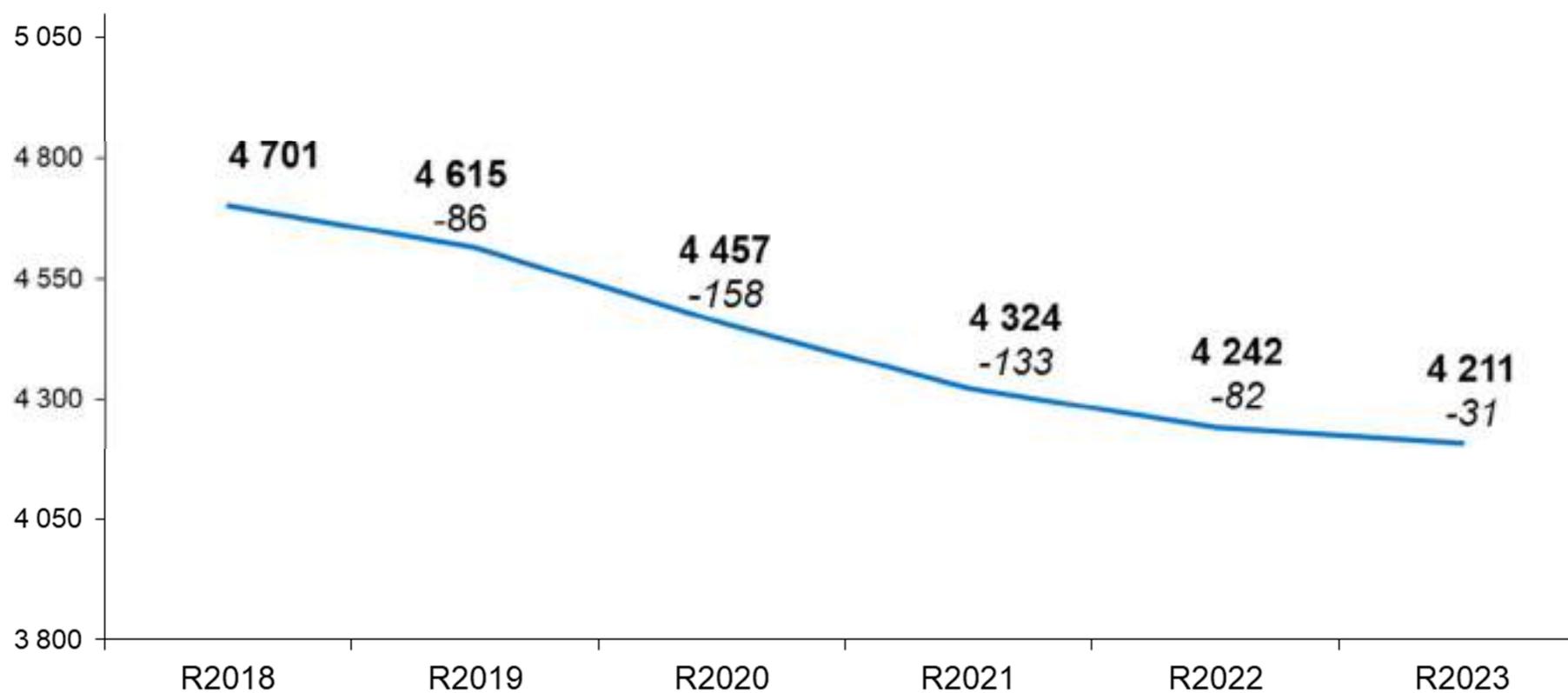


Nombre de postes pour 100 élèves (P/E)



Evolution des effectifs dans les écoles privées

Nombre d'élèves



Part des classes GS/CP/CE1 avec au plus 24 élèves (secteur public)

R2020	R2021	R2022	R2023
88,9%	90,8%	93,7%	93,6%

Part des classes GS/CP/CE1 dédoublées en éducation prioritaire (secteur public)

	R2020	R2021	R2022	R2023
GS		44,1%	76,0%	88,1%
CP/CE1	90,8%	93,8%	96,1%	95,5%



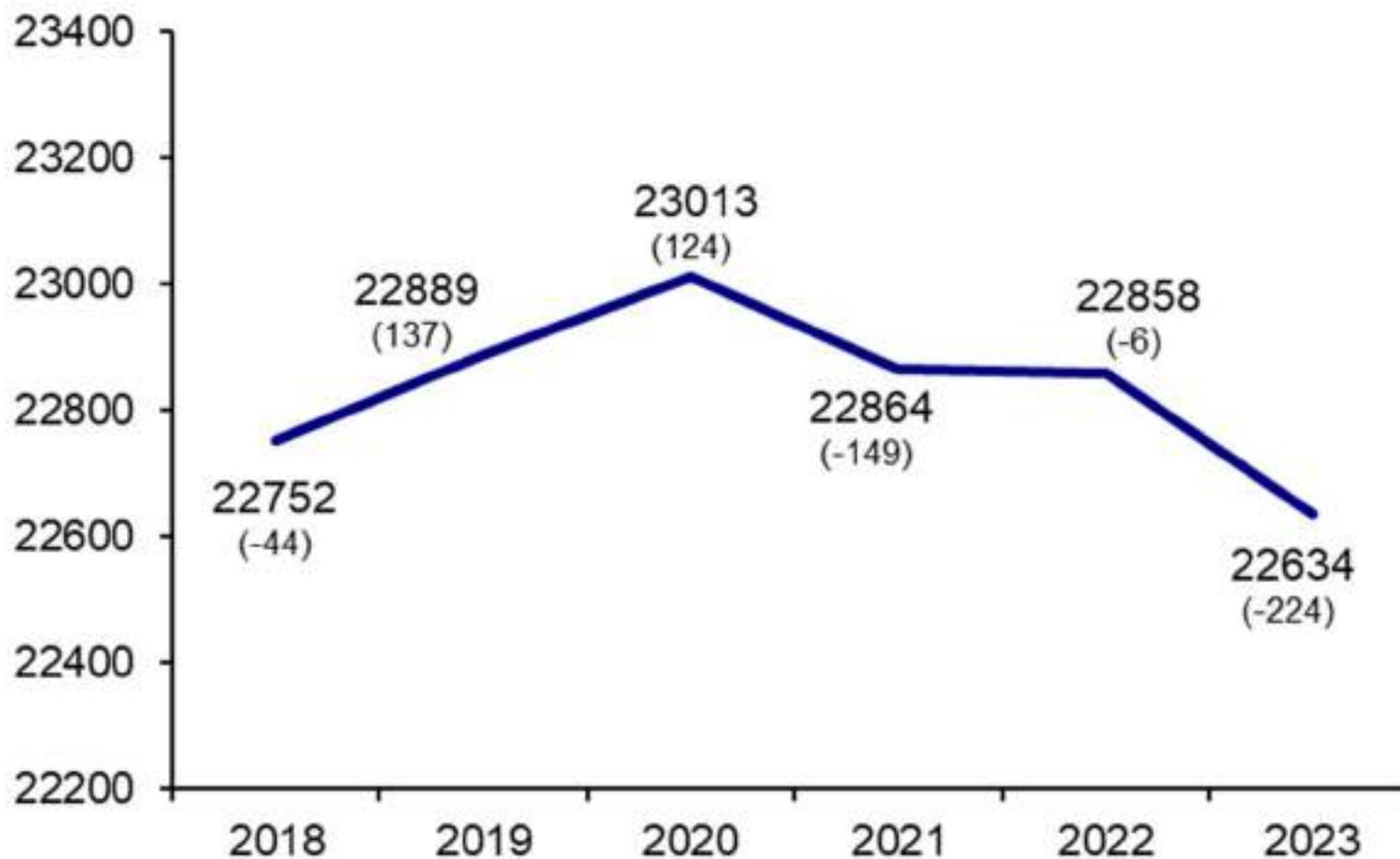
**ACADÉMIE
D'AMIENS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

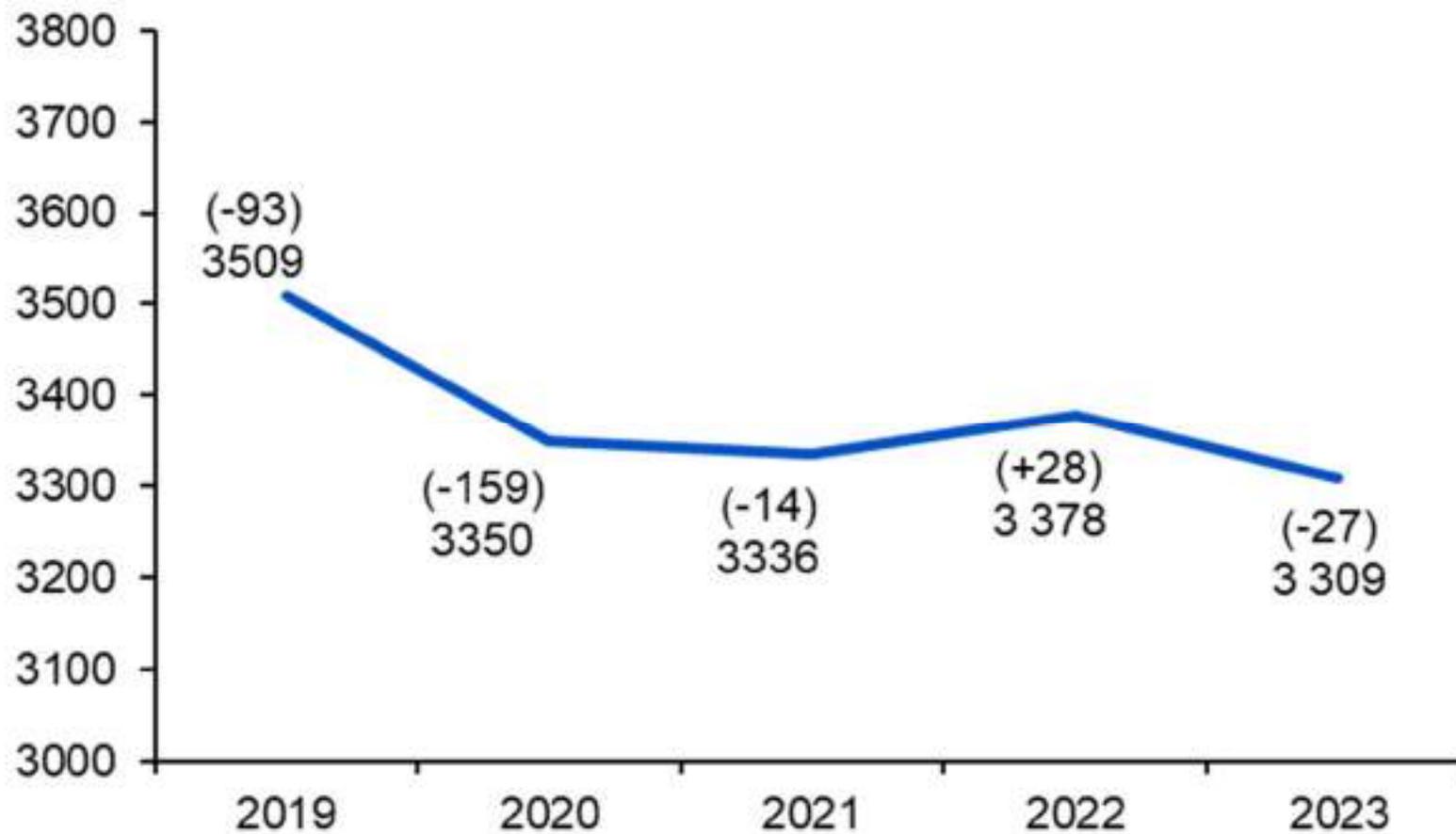
Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Aisne

LES EFFECTIFS DANS LES COLLEGES - CONSTAT -

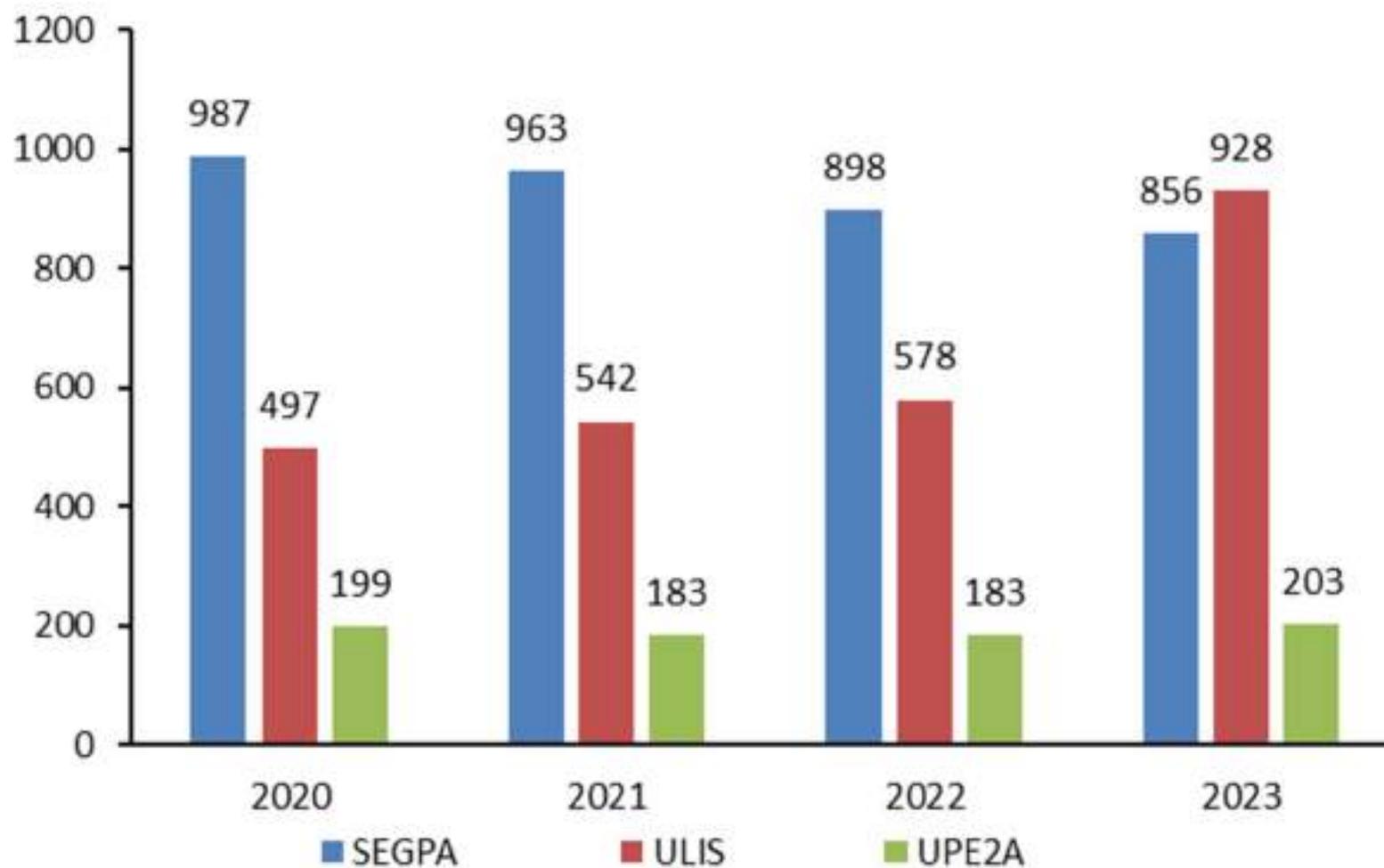
Evolution des effectifs dans les collèges



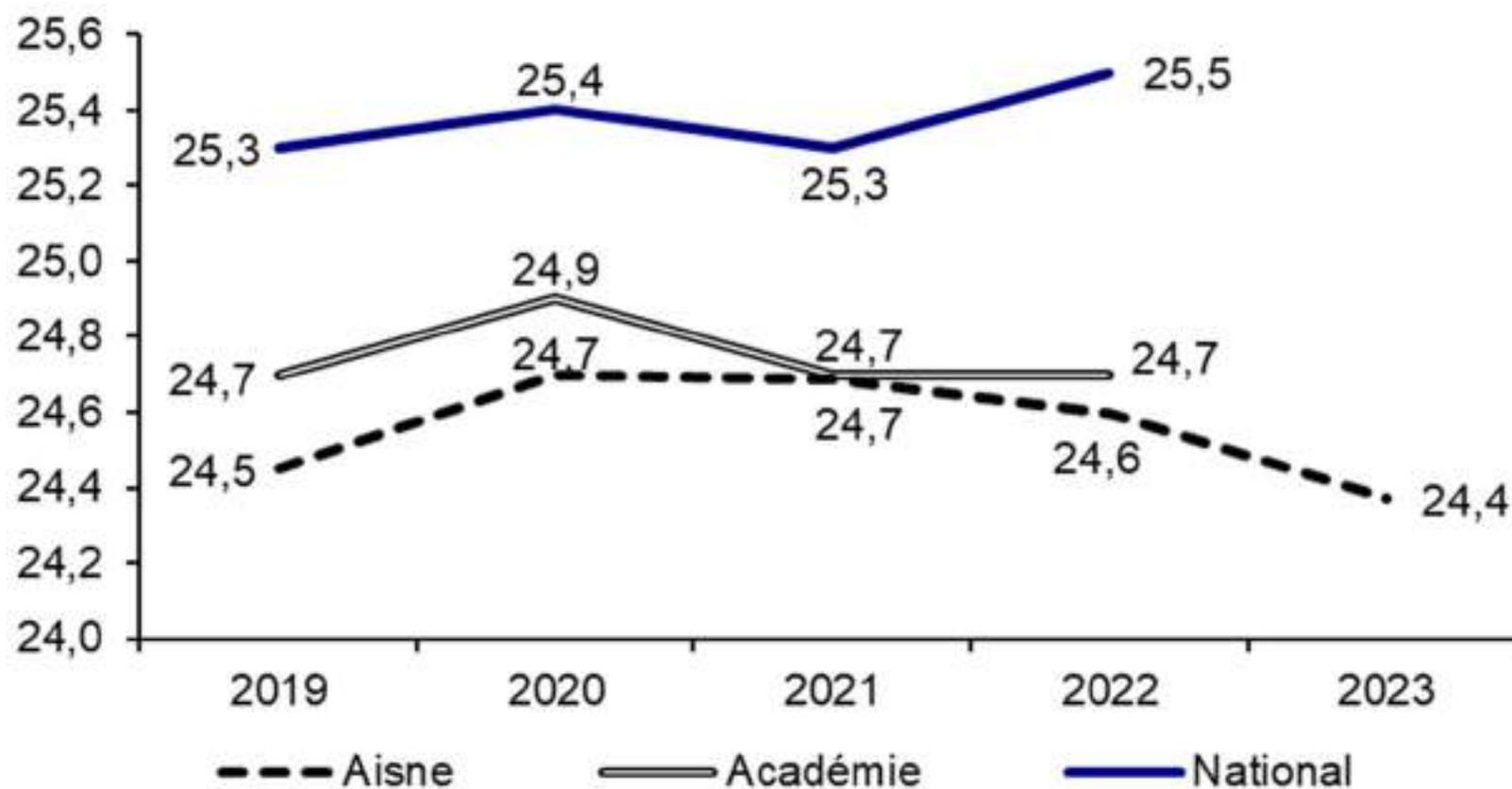
Evolution des effectifs dans les collèges privés S.C.



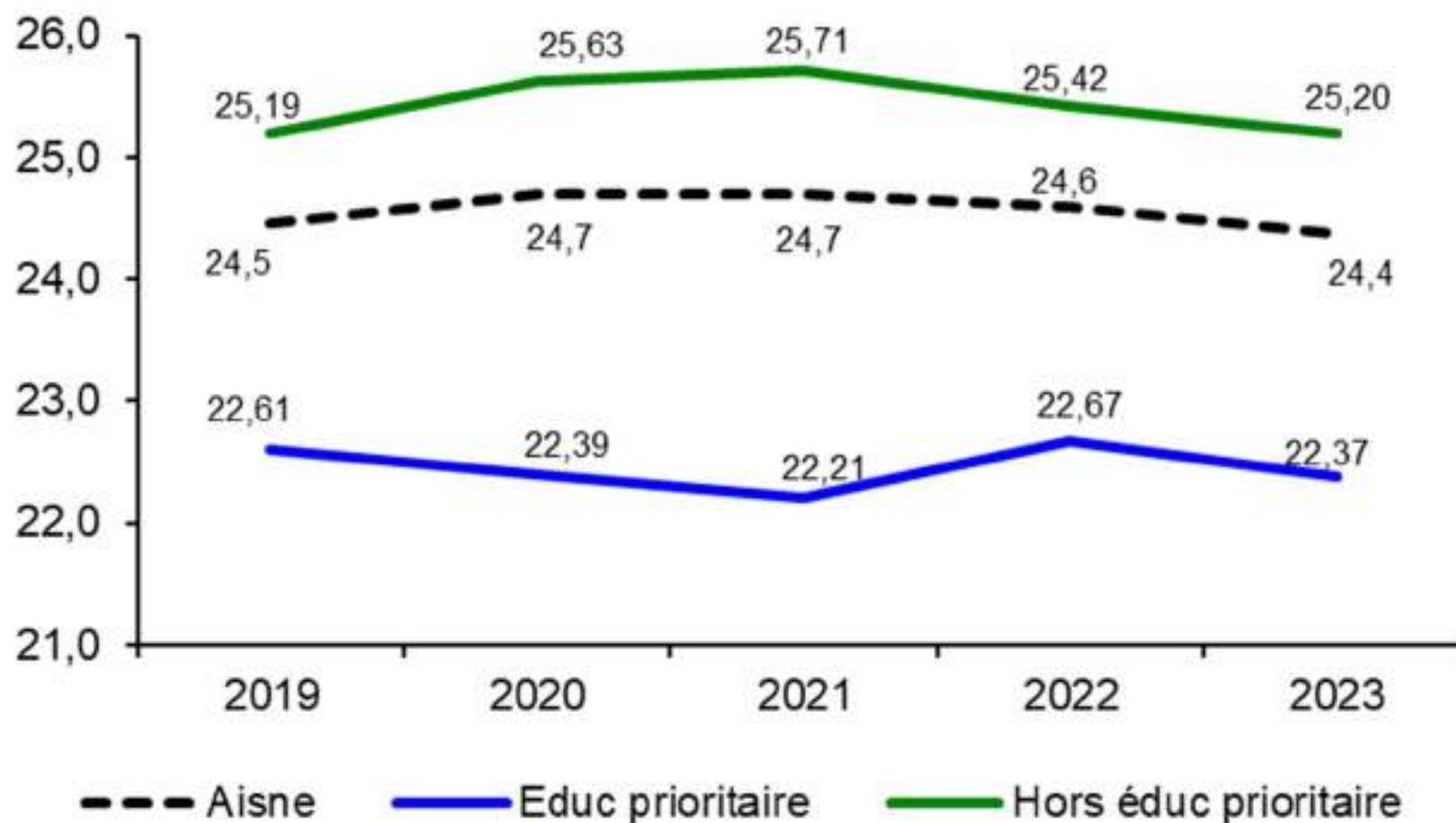
Les élèves à besoins éducatifs particuliers en dispositif



Nombre d'élèves par division dans les collèges



Nombre d'élèves par division dans les collèges en éducation prioritaire



Les structures particulières

- Les ULIS:

- 63 dispositifs à l'attention des élèves en situation de handicap dont 49 dans les collèges

Créations	Rs 2020	Rs 2021	Rs 2022	Rs 2023
ULIS	+3	+4	+3	+4

- Dispositifs à l'attention des élèves allophones :

- 10 UPE2A dont 1 de réseau
- 10 modules linguistiques

Créations	Rs 2021	Rs 2022	Rs 2023
UPE2A	+2 (dont 1 de réseau)	+3	+2

- 218 élèves ont intégré un dispositif de lutte contre le décrochage scolaire :

- Les dispositifs relais : 4 classes relais + 2 ateliers relais

Relais Rs22	Ateliers	Classes	Parcours
Nbre élèves	60	137	31

- Le « micro-collège » au collège de La Fère, dispositif de prévention du décrochage scolaire



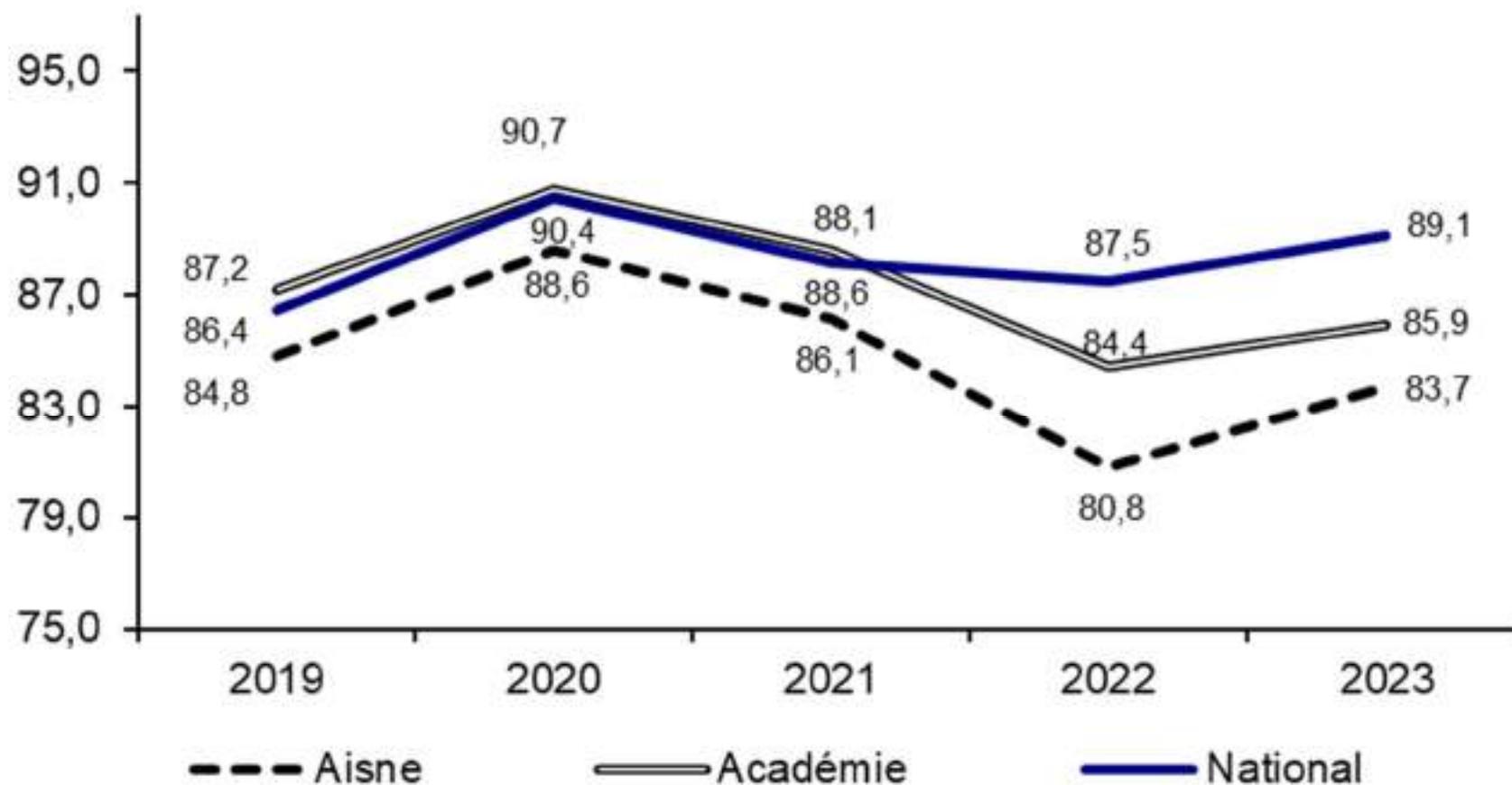
**ACADÉMIE
D'AMIENS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

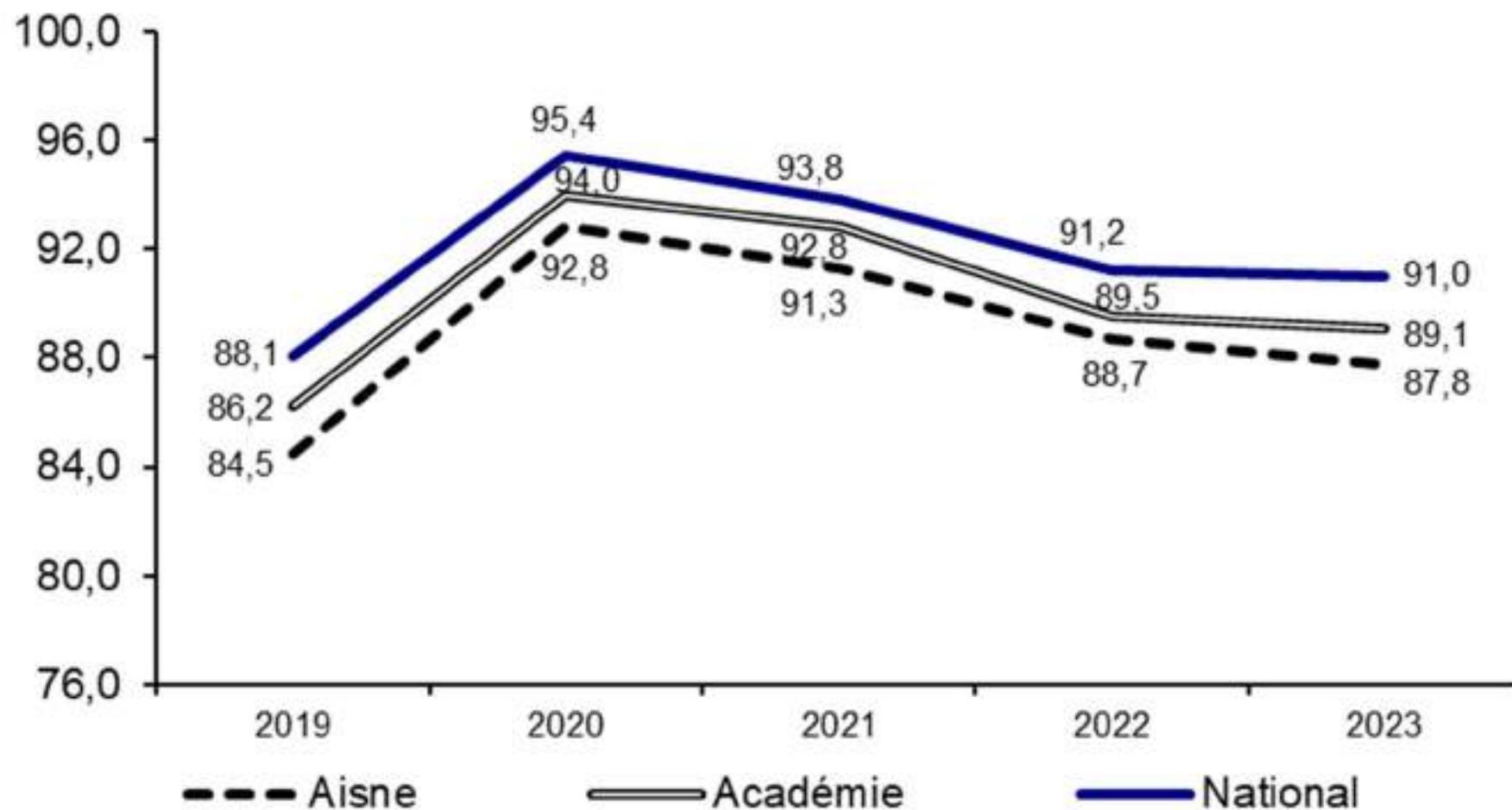
Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Aisne

LES RESULTATS AU DIPLÔME NATIONAL DU BREVET ET AU BACCAULAUREAT

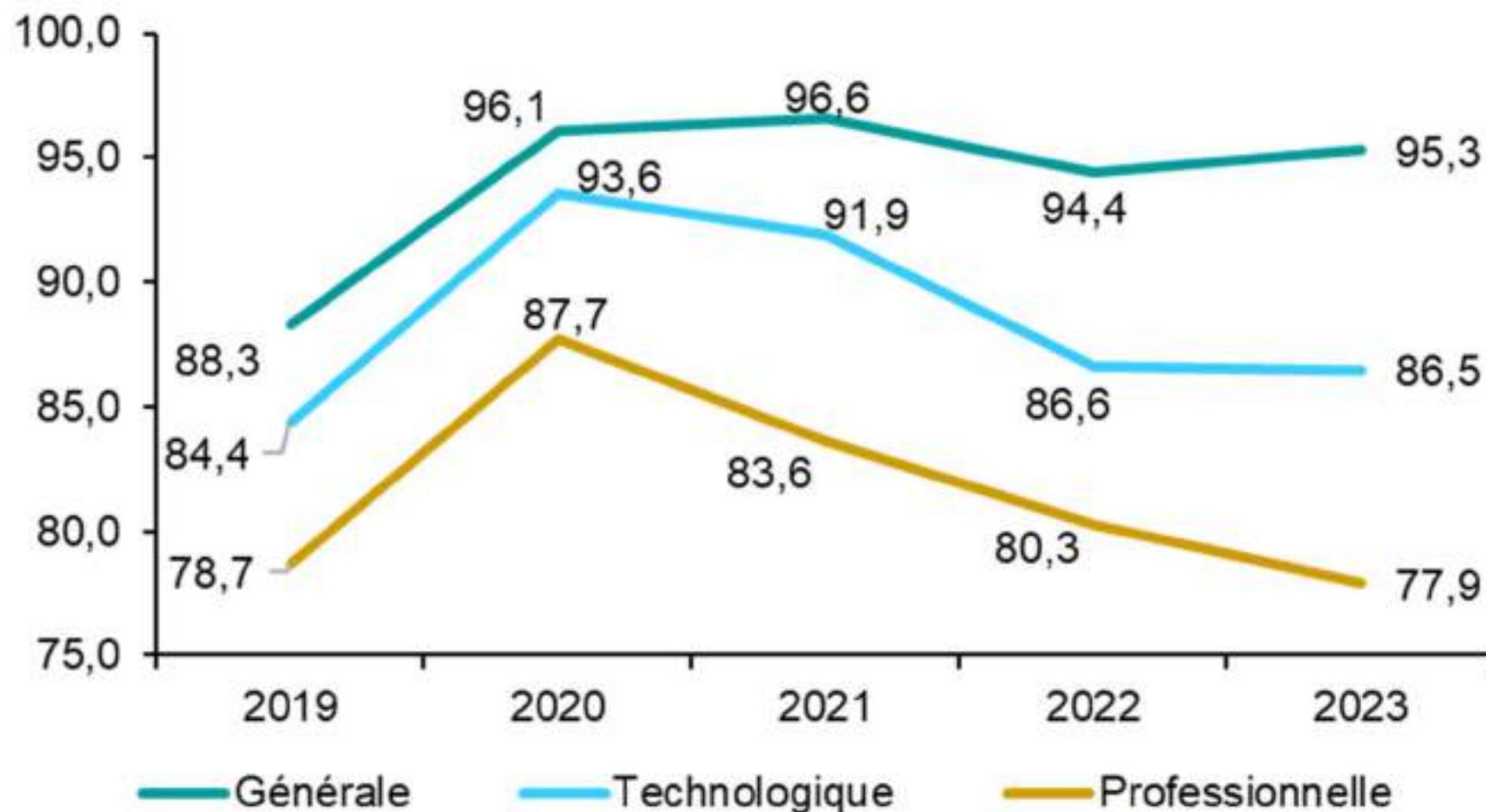
Résultats au Diplôme National du Brevet (DNB) Général et Professionnel



Résultats au baccalauréat



Résultats au baccalauréat par série (AISNE)





**ACADÉMIE
D'AMIENS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Aisne

RYTHMES SCOLAIRES

RENOUVELLEMENT DES HORAIRE DES ECOLES

Organisation du Temps Scolaire (OTS) des écoles

A la rentrée scolaire 2023,

9 écoles ont leur OTS modifiée (voir document CDEN)

11 écoles publiques + 1 école privée (4 communes : Coucy-les-Eppes, Hartennes-et-Taux, Hirson et Ressons-le-Long) ont une OTS sur 4,5 jours



**ACADÉMIE
D'AMIENS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Aisne

POLITIQUES EDUCATIVES



**ACADÉMIE
D'AMIENS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Aisne

LE PACTE ENSEIGNANT

Le contexte, les enjeux et les objectifs du pacte

Un enjeu d'amélioration du service public de l'éducation

La revalorisation des missions complémentaires vise à mieux rémunérer pour un meilleur service public, avec les objectifs suivants :

- Assurer **l'accomplissement de missions indispensables** au bon fonctionnement du service public de l'éducation
- Valoriser **l'engagement des enseignants** dans des projets pédagogiques innovants
- Améliorer **la rémunération** des professeurs, conseillers principaux d'éducation et psychologues de l'éducation nationale
- Donner des **marges de manœuvre aux équipes éducatives** pour construire et apporter des réponses adaptées au contexte propre à leur école ou établissement

Les missions pour le premier degré – vue d'ensemble

Activités pédagogiques en présence d'élèves	<ul style="list-style-type: none"> - Heure hebdomadaire de soutien ou d'approfondissement 6^e - Devoirs faits au collège - Soutien renforcé dans le premier degré - Stages de réussite 	<ul style="list-style-type: none"> - 22% des parts - 6,9% des parts - 28,3% des parts - 27,7% des parts 	<ul style="list-style-type: none"> - 18h - 24h - 24h - 24h
Missions annualisées pour le bon fonctionnement des écoles et conduite de projets	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à la prise en charge d'élèves à besoins particuliers - Coordination et mise en œuvre des projets pédagogiques innovants (type CNR) 	<ul style="list-style-type: none"> - 1,6% des parts - 13,6% des parts 	Engagement annuel

Les missions pour le second degré – vue d'ensemble

Activités pédagogiques en présence d'élèves	<ul style="list-style-type: none"> - Remplacement courte durée - Devoirs faits - Stages de réussite 	<ul style="list-style-type: none"> - 31,1 % des parts - 39,8 % des parts - 2,5 % des parts 	<ul style="list-style-type: none"> - 18h - 24h - 24h
Missions annualisées pour le fonctionnement des établissements et conduite de projets	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination du dispositif Découverte des métiers - Coordination et mise en œuvre de projets innovants - Appui à la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers 	<ul style="list-style-type: none"> - 6,9 % des parts - 12,7 % des parts - 7 % des parts 	Engagement annuel

LA REFORME DU LYCEE PROFESSIONNEL

Les 3 leviers de la réforme des lycées professionnels : 12 mesures pour que chaque lycée conduise ses élèves vers la réussite

MIEUX ACCOMPAGNER CHAQUE LYCÉEN PROFESSIONNEL ET LUTTER CONTRE LE DÉCROCHAGE

- 1 - Gratification des stage des élèves de la voie pro
- 2 - Des enseignements en maths/français en classes réduites
- 3 - Permettre un choix d'options
- 4 - Une année de terminale en lien avec le projet de l'élève : (diplôme puis emploi ou poursuivre d'études)
- 5 - Trois nouveaux dispositifs pour prévenir le décrochage :
 - Tous droits ouverts, palette de solutions externes au lycée
 - **Ambition emploi**, pour aider chaque jeune sans solution après ses années au lycée à trouver une voie d'insertion
 - **Parcours de consolidation** des savoirs académiques et méthodologiques pour éviter les échecs en BTS
- 6 - Insertion préparée grâce à des partenariats extérieurs :
 - Avec **France Travail**, en étendant AvenirPro à tous les élèves en année terminale qui souhaitent s'insérer dans l'emploi après leur diplôme
 - Avec des associations de mentorat, pour déployer dans les lycées pros le dispositif « 1 jeune, 1 mentor »

FAIRE DU LYCÉE PROFESSIONNEL UN CHOIX D'AVENIR POUR TOUTE NOTRE ÉCONOMIE

- 7 - Une offre de formation qui prépare l'avenir professionnel des jeunes :
 - Renovation en profondeur d'un quart des diplômes existants d'ici la rentrée scolaire 2025
 - Démultiplication du nombre annuel d'ouvertures et de fermetures de formation
- 100 % des formations non insérantes fermées à la rentrée 2026.
Dès la rentrée 2023 :
 - 2 600 places fermées dans des formations non insérantes
 - Plus de 1 000 places supplémentaires ouvertes dans les métiers d'avenir (France 2030)
- 8 - 20 000 places de spécialisation Bac + 1 à la rentrée 2026 (contre 4 500 aujourd'hui), pour faciliter l'insertion professionnelle des lycéens. La modalité de formation par apprentissage sera privilégiée.
- 9 - Un bureau des entreprises dans chaque lycée dès la rentrée 2023

DONNER A L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE DES MOYENS POUR AGIR

- 10 - Des professeurs volontaires pour exercer de nouvelles missions rémunérées, qui favorisent la réussite et un meilleur accompagnement des élèves
 - Aider les élèves en difficultés et soutenir leur projet : tutorat, lutte contre le décrochage, options, cours en petits effectifs, remplacement de courte durée, etc. ;
 - Soutenir le lien lycées-entreprise : découverte des métiers, aider à pérenniser les partenariats avec les entreprises, etc.
 Une valorisation annuelle jusqu'à 7 500 euros bruts.
- 11 - Accompagnement à une prise de fonction réussie des nouveaux chefs d'établissement de LP
 - Créer une formation pour les nouveaux chefs d'établissements, pour une prise de fonction rapide, et une autre formation pour ceux déjà en poste
 - Permettre une formation continue des professeurs, afin de répondre au profond renouvellement du lycée professionnel.
- 12 - Une nouvelle approche pédagogique du lycée professionnel, autour du projet de l'élève
Déploiement progressif de Profan Transfert, pour faire bénéficier tous les élèves de la voie pro d'une pédagogie collaborative qui leur permet de mieux progresser.



**ACADÉMIE
D'AMIENS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Aisne

LE PÔLE D'APPUI À LA SCOLARITÉ (PAS)

UNE EXPÉRIMENTATION DÉPARTEMENTALE A LA RS 2024

Le PAS est l'une des 12 mesures issues de la Conférence Nationale du Handicap (CNH) – 26 avril 2023

- Missions :**
- Accueillir et accompagner des élèves et des familles ;
 - Évaluer les besoins d'adaptation à la scolarité des élèves ;
 - Déployer et coordonner des solutions : aide technique, aide humaine, accompagnement des professionnels du médico-social ou de santé.

Périmètre du PAS : 150 élèves à BEP – environ 22 PAS sur le département

- L'équipe du PAS :**
- 1 coordonnateur du PAS : enseignant spécialisé ;
 - 2 personnels du médico-social dans chaque PAS (Educateur spécialisé et un autre professionnel)

- Actions :**
- Déploiement des équipes mobiles médico-sociales pour favoriser la scolarisation;
 - Déploiement des plateformes d'équipes mobiles pour intervenir directement dans les écoles. Utilisées à la demande du PAS.



**ACADÉMIE
D'AMIENS**

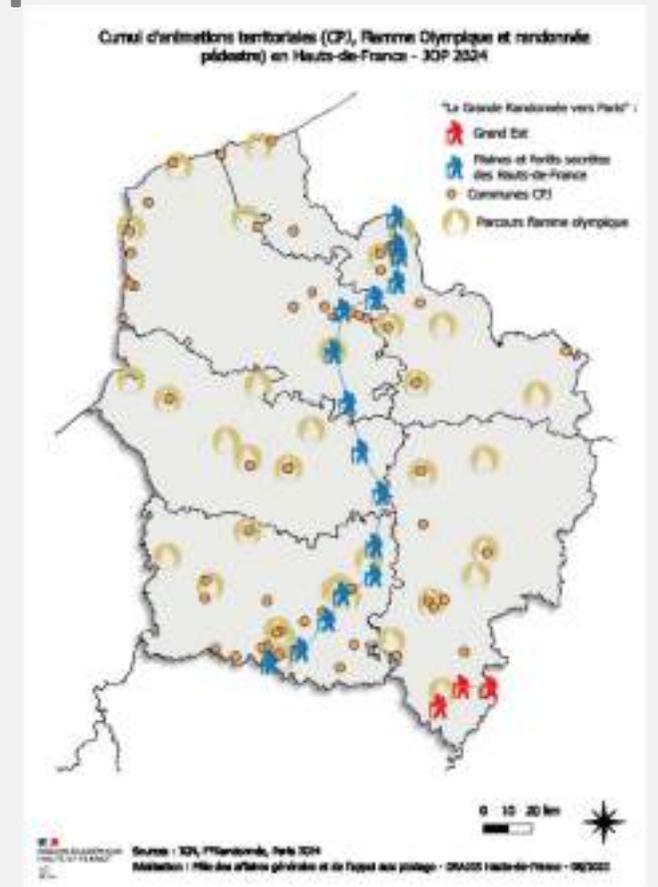
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Aisne

SERVICE DÉPARTEMENTAL À LA JEUNESSE, À L'ENGAGEMENT ET AUX SPORTS (SDJES)

Jeux Olympiques et Paralympiques

- **Parcours de la flamme culturelle « Enflamme ton territoire ! » - Relais culturel sport et patrimoine** – portée par la DRAJES et la DRAEAC ;
- **Parcours de la flamme Olympique** – portée par le Conseil départemental de l'Aisne ;
- **Grande Randonnée vers Paris** – portée par la FFRandonnée Pédestre ;
- **Collectivités labellisées Terre de Jeux (TDJ)** – portée par le COJO ;
- **Centres de préparation aux Jeux (CPJ)** – portée par le COJO.



Le programme de lutte contre le harcèlement à l'école

Pilote : le Directeur de communication au cabinet de la DASEN
Appui: la conseillère technique sociale de la DASEN

GESTION DES SITUATIONS DE HARCELEMENT

Trois Référents départementaux harcèlement :

Traitement des situations de harcèlement signalées dans leur département :

- Prend connaissance des signalements dans les meilleurs délais. Prend contact avec l'appelant.
- Informe par le CE, l'IEN ou le directeur d'école de l'existence d'une situation de harcèlement présumée.
- Il supervise ou délègue le traitement des cas de harcèlement.
- Assure le suivi du traitement des cas de harcèlement de son périmètre.

FORMATION pHARe

Une inspectrice de l'éducation nationale:

- Organisation de la formation, plan de formation, animation de formation
- Gestion des formateurs MPP
- Accompagnement des équipes sur le terrain pour la mise en place du programme
- Gestion de l'organisation des lieux de formation
- Envoi des convocations

Merci pour votre attention.